

Formation à distance

Diplôme d'Université APS et collectivités territoriales



Composante
UFR STAPS
(sciences et
techniques
des activités
physiques et
sportives)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Cette formation a pour objectif de préparer aux concours d'Éducateur Territorial des APS et d'Éducateur Territorial Principal 2ème classe des APS, de sensibiliser et former aux principales problématiques actuelles relatives aux pratiques physiques et sportives dans les collectivités territoriales et d'accéder aux connaissances nécessaires à l'exercice des métiers des services des sports et acquérir une expérience par le biais d'un stage dans une collectivité territoriale

Coût de la formation :- Principe général : l'étudiant peut s'inscrire à l'ensemble du diplôme (DU) ou seulement à l'un des certificats (CU).- Tarifs à titre indicatif (les tarifs devant être validés par le CEVU de l'UJF) Formation initiale

Étudiants inscrits à l'Université en 2015-2016 :

DU : 400 €CU1 (UE 1 / Ecrits) : 300 €CU2 (UE 2 + 3 / Oraux) : 250 € Formation continue

+ de 2 ans d'interruption d'études et/ou + de 28 ans entre le 01/10/15 et le 30/09/16 :

DU : 800 €CU1 (UE 1 / Ecrits) : 500 €CU2 (UE 2 + 3 / Oraux) : 300 €

Organisation

Contrôle des connaissances

- UE 1 : avoir rendu les 4 devoirs / Moyenne des 3 meilleurs devoirs / Coef. 3
- UE 2 : Oral 15' / Coef. 1 dans le cadre de la semaine de regroupement
- UE 3 : Soutenance sur la base d'un diaporama (30') / Coef. 2

NB : une moyenne générale de 10/20 aux 3 UE permet de valider le DU. Une moyenne de 10/20 dans une UE permet de valider un CU

Admission

Public cible

La formation à distance s'adresse prioritairement à toute personne disposant des prérequis pour s'inscrire au concours ETAPS (DEUG STAPS / BEES1 – BP JEPS) ... mais qui ne peut ou ne souhaite pas suivre la préparation en présentiel.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Pierre Arnaud

☎ 04 76 63 50 48

✉ Pierre.arnaud@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Olivier Cécile

☎ 04.76.63.50.70

✉ cecile.olivier@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

Programme

Spécificités du programme

Organisation générale :

Pour l'UE 1 (Organisation des APS dans les Collectivités territoriales) :

- Les cours, centrés sur les écrits, seront progressivement mis à disposition des étudiants entre le 25 septembre et le 10 janvier
- 4 devoirs seront à rendre et feront l'objet d'un retour avec note, annotations et corrigé.

Pour l'UE 2 (Connaissances des APS et Intervention dans les collectivités territoriales) :

- les cours, centrés sur les oraux, se dérouleront en commun avec la formation en présentiel (semaine à définir dans la période mars-mai, en fonction des résultats de l'admissibilité)
- ce choix s'explique par la nécessité du face-à-face dans le cadre d'une préparation aux oraux du concours.

Pour l'UE 3 (Stage dans une collectivité territoriale) :

- Un cahier des charges sera donné au candidat pour réaliser le stage dans une structure proche de son domicile
- Le résultat donnera lieu à une soutenance selon des modalités et un calendrier à définir en collaboration candidat / UFRAPS Grenoble

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 / CU1 : Organisation des APS dans les Collectivités Territoriales	UE				
Cadre institutionnel, politique et économique des APS dans les collectivités territoriales	MATIERE				
Regards croisés sur les publics concernés par les APS dans les collectivités territoriales	MATIERE				
Enseignement, Animation et Gestion des APS dans les collectivités territoriales	MATIERE				
Méthodologie des épreuves écrites des concours	MATIERE				
UE2 / CU2 : Connaissance des APS et intervention	UE				
Conduite et analyse d'une séance d'APS	MATIERE				
Formation à l'entretien professionnel	MATIERE				
UE3 : Stage dans une Collectivité Territoriale	MODULE				